

## DÉLIBÉRATION N° CS 2026-03-024

### RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS SIÉGEANT A LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE

#### Nombre de membres :

En exercice : 35

Présents : 44

Votants : 32

L'an deux mil vingt-six, le 20 mai à 17h43 ;

L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, légalement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire à l'atelier CycloB, Rue Hilaire Sassaro à Surgères (17700), sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX, président sortant pour l'installation du Comité, de Monsieur Jacky RAUD, doyen pour les points jusqu'à l'élection du Président, puis de Monsieur Raymond DESILLE, élu président pour les autres points.

#### Présents / Membres titulaires

Mesdames Anne-Sophie DESCAMPS – Barbara LUCAS-ARGENTIERI – Sylvie YOU – Isabelle BENOIST

Messieurs Jean-Michel CHATELIER – Thierry GEORGEON – Loïc GIRARD – Jacques TROUVAT – Julien GOURRAUD  
Jacky RAUD – Patrick BOUILLON – Stéphane CHEDOUTEAUD – Frédéric ÉMARD – Michel PELLETIER  
Jean MOUTARDE – Jean-Paul HÉRAUDEAU – Franck MUSSILIER – Stéphane GOMEZ – Mickaël LIGNÉ  
Thierry CARPENTIER – Jérôme GARDELLE – Raymond DESILLE – Pascal MAGINOT  
Philippe COTTENEC – Éric BERNARDIN – Sylvain BARREAUD – Alain RENOUX – Nicolas BONCENS  
Sylvain AUGERAUD – Laurent GALLIOT – Sébastien MAZEDIER – Alain FONTANAUD

#### Présents / Membres suppléants

#### Présence des suppléants sans vote

Mesdames Rose-Marie NICOLAS – Alexandra LECLERC – Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU – Sabine BONNAUD  
Hélène CROS

Messieurs Thierry AUDEBERT – Jean-Michel MANCEAU – Frédéric BRUNETEAU – Jacky LUCAS – Julien CHAMPION  
Jean-Marie BODIN – Benoît DIAPHORUS

#### Absents titulaires

Mesdames Béatrice DEPIETS-LACAULE (*excusée*)

Messieurs Pascal LAVERGNE (*excusé*) – Jean-Pascal VIALE (*excusé*)

#### Secrétaire de séance

Madame Anne-Sophie DESCAMPS

#### Convocations envoyées le :

Mardi 12 mai 2026

#### Affichage de la convocation le : (Art. L2121-10 du CGCT)

Mardi 12 mai 2026

#### Publication (affichage) ou notification du :

Jeudi 21 mai 2026



**Vu** le décret n° du 7 février 2012 pris en application de l'article L. 125-2-1 du code de l'environnement introduit par la loi Grenelle 2. Ce texte complète le décret du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif,

**Vu** le renouvellement du Comité syndical et la nécessité de nommer des représentants pour siéger au sein de cette commission,

**Considérant** que cette commission a pour but de promouvoir l'information du public en favorisant le dialogue entre la population avoisinante, l'administration, l'exploitant et les salariés du site sur le fonctionnement de l'installation,

**Considérant** qu'il est nécessaire de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour l'usine de valorisation énergétique de Paillé,

**Considérant** que les représentants techniques du syndicat sont Messieurs Étienne VITRÉ (titulaire) et Pascal GAILLARD (suppléant),

Monsieur le Président fait appel à candidature :

Sont candidats :

- Monsieur Jacky RAUD en tant que titulaire
- Monsieur Michel PELLETIER en tant que suppléant

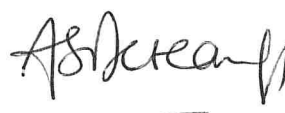
**Après avoir choisi de procéder à l'élection à main levée et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, 44 membres présents, 32 membres votants, à l'unanimité, a élu les représentants suivants :**

- Monsieur Jacky RAUD est élu en tant que titulaire
- Monsieur Michel PELLETIER est élu en tant que suppléant

Le Président,  
**Raymond DESILLE**



Fait à Surgères, le 21 mai 2026  
Extrait certifié conforme,  
La secrétaire de séance,  
**Anne-Sophie DESCAMPS**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.*

